

Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings relève les notes du Département de Seine-et-Marne de 'A+/A-1' à 'AA-/A-1+' grâce à une amélioration des performances budgétaires. La perspective est désormais stable.

PARIS, le 17 novembre 2017. S&P Global Ratings relève les notes de référence à long terme et à court terme du Département de Seine-et-Marne à 'AA-' et 'A-1+' respectivement contre 'A+' et 'A-1' auparavant. La perspective associée à la note à long terme est désormais stable.

Dans le même temps, nous relevons la note du programme EMTN de 1 milliard d'euros de 'A+' à 'AA-' et celle du programme de titres négociables à court terme (« NEU CP ») de 250 millions d'euros de 'A-1' à 'A-1+'.

Perspective : stable

La perspective stable reflète notre scénario central selon lequel la Seine-et-Marne sera en mesure de maintenir une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement lui permettant de dégager des excédents de financement après investissements structurels et ainsi continuer à réduire son endettement durant les deux prochaines années.

Scénario pessimiste

Nous pourrions être amenés à abaisser les notes du Département si un relâchement du pilotage budgétaire donnait lieu à un affaiblissement des performances budgétaires et des besoins de financement plus élevés que dans notre scénario central. Nous pourrions alors revoir négativement notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières du Département.

Scénario optimiste

Nous pourrions relever les notes si le Département affichait un pilotage encore plus fort des dépenses, lui permettant de réduire son niveau d'endettement en-dessous de 60% des recettes de fonctionnement ou de présenter une capacité désendettement structurellement inférieure à 3 ans. Dans ce scénario, nous pourrions revoir positivement notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières. Nous pourrions également être amenés à revoir les notes de la Seine-et-Marne si nous révisons à la hausse notre appréciation du cadre institutionnel des départements français durant les deux prochaines années.

Synthèse

Le relèvement des notes de la Seine-et-Marne traduit notre anticipation selon laquelle, conformément à notre précédent scénario optimiste, le Département affichera des excédents de financements structurels, s'établissant à 3,3%

des recettes totales en moyenne annuelle entre 2017 et 2019. Ces performances budgétaires seraient dues à une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'à des pressions moindres sur les dépenses sociales, en lien avec la reprise économique, et sur les recettes de fonctionnement du fait de la stabilisation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) à partir de 2018, après une baisse durant quatre années consécutives.

La Seine-et-Marne sera en mesure de dégager des excédents de financement élevés et de poursuivre son désendettement durant la période 2017-2019

Dans notre scénario central, le Département maintiendrait des performances budgétaires très fortes. Le taux d'épargne brute que nous anticipons pour 2017 (14,4%) est plus élevé que dans notre précédent scénario central (9,9%) ainsi que dans notre précédent scénario optimiste (10,8%), malgré une nouvelle baisse de la DGF. Ces performances sont dues à une croissance plus élevée qu'attendu des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ainsi qu'à une moindre croissance des dépenses sociales, en particulier les dépenses liées au revenu de solidarité active (RSA). L'amélioration des performances budgétaires est également permise par le pilotage étroit des dépenses de fonctionnement, lesquelles devraient croître de 0,2% en moyenne annuelle entre 2017 et 2019, après une croissance de 0,4% en 2016. Cette forte maîtrise devrait permettre au Département de dégager des excédents de financement après investissements importants (3,3% des recettes totales en moyenne annuelle entre 2017 et 2019) tout en augmentant les dépenses d'investissement (174 millions d'euros en moyenne sur la même période contre 153 millions d'euros en 2016), comme souhaité par l'Exécutif de la collectivité.

Etant donné cet accroissement de l'effort d'investissement, la flexibilité budgétaire du Département repose essentiellement sur les dépenses de fonctionnement dans notre scénario central, bien que nous considérons cette flexibilité comme faible. Du fait de la nature de ses compétences, en particulier l'action sociale, les dépenses de fonctionnement (87% des dépenses totales en 2016) n'offrent que peu de marges de manœuvre. Cependant, la Seine-et-Marne a démontré sa capacité à mettre en œuvre des mesures d'économies en fonctionnement. Par ailleurs, si des ajustements supplémentaires étaient nécessaires, nous estimons que le Département pourrait tout de même réduire ses dépenses d'investissement, que nous projetons à 14% des dépenses totales en moyenne annuelle durant la période 2017-2019. Enfin, bien que la Seine-et-Marne ait relevé le taux de la taxe sur le foncier bâti en 2016, nous estimons qu'elle dispose encore de marges de manœuvres fiscales, les recettes fiscales modifiables à la hausse représentant 29% des recettes de fonctionnement.

Dans notre scénario central, le ratio de couverture du service de la dette demeure élevé grâce à une gestion active de la trésorerie. Le Département dispose actuellement de lignes de trésorerie pour un montant total de 90 millions d'euros, de lignes revolving pour un plafond de 56 millions d'euros et d'une enveloppe pluriannuelle de prêt à long terme auprès de la Banque européenne d'investissement de 70 millions d'euros. Au cours des 12 prochains mois, nous estimons que l'encours moyen disponible sur ces instruments de trésorerie et le solde moyen de trésorerie continueront à couvrir plus de 120% du service annuel de la dette, qui se réduit progressivement du fait du désendettement du Département.

En effet, grâce à des excédents de financement élevés, la dette directe devrait diminuer durant les deux prochaines années, malgré l'augmentation de l'effort d'investissement. L'endettement consolidé, qui comprend les garanties octroyées aux organismes non autonomes financièrement ainsi que la dette du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en plus de la dette directe du Département, devrait s'établir à 67% des recettes de fonctionnement en

2019, contre 79% en 2016. Les charges d'intérêt se maintiendront à un niveau modéré autour de 1,4% des recettes de fonctionnement annuellement.

Nous estimons que les risques associés aux engagements hors bilan sont modérés. Les garanties d'emprunt (hors celles incluses dans la dette consolidée), qui représentaient 39% des recettes de fonctionnement en 2016, et les entités « satellites » du Département sont essentiellement liées au secteur du logement social pour lequel nous estimons que l'environnement réglementaire et financier national limite les risques. Néanmoins, nous resterons attentifs aux impacts des récentes annonces gouvernementales sur le secteur du logement social, en particulier la baisse potentielle des loyers sociaux.

La Seine-et-Marne continuera de bénéficier d'une gouvernance et d'une gestion financières fortes ainsi que d'un contexte économique très favorable

La Seine-et-Marne est située dans la Région Ile-de-France. Sa population s'établit à 1,4 million d'habitants. Ses indicateurs socio-économiques sont très favorables en comparaison nationale et internationale. Nous estimons son PIB par habitant à environ 30 200 euros en 2016 et la croissance réelle du PIB est selon nous supérieure à celle de ses pairs nationaux et internationaux. L'économie du Département est en outre diversifiée et se caractérise par des secteurs tertiaire et industriel dynamiques.

Nous considérons que la gouvernance et la gestion financières fortes de la Seine-et-Marne bénéficieront à sa qualité de crédit. Selon nous, le Département fait preuve d'une grande transparence dans la communication de ses informations financières, d'une prospective financière réaliste, d'un pilotage budgétaire de qualité – notamment une stratégie prudente en ce qui concerne les DMTO, d'un pilotage étroit des entités « satellites », ainsi que d'une gestion active, prudente et diversifiée de la dette et de la trésorerie. Nous relevons également un engagement fort de l'Exécutif et de l'Administration à préserver la situation budgétaire et à limiter la hausse de l'endettement par une forte maîtrise des dépenses. Nous considérons que ce contrôle compense en partie des dépenses de fonctionnement très rigides, du fait de la nature des compétences des départements français.

Notre appréciation du cadre institutionnel des départements français reste moins favorable que celle des autres échelons territoriaux français. Selon nous, les départements font face à des déséquilibres structurels entre leurs recettes et leurs dépenses dans un contexte de faible flexibilité budgétaire et d'exposition forte aux cycles économiques et immobiliers. Le contexte actuel globalement favorable sur le marché de l'immobilier et la stabilité attendue des transferts de l'Etat après quatre années de baisse atténuent la pression sur les finances départementales. Néanmoins, ces dernières demeurent exposées à un retournement du marché de l'immobilier alors que les restes à charge en matière d'allocations individuelles de solidarité (AIS) restent importants, même si la croissance nationale des dépenses de RSA ralentit. Nous resterons donc attentifs à une réforme éventuelle du financement des AIS ainsi qu'aux contractualisations à venir entre l'Etat et chaque Département en matière d'évolution des dépenses et de l'endettement.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 08
- armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

- Ghita Lamriki, Paris
- Mehdi Fadli, Paris

Statistiques financières et économiques

Tableau 1

Statistiques financières et économiques du Département de Seine-et-Marne					
(En millions d'euros)	2015	2016	2017(SC)	2018(SC)	2019(SC)
Recettes de fonctionnement	1 180	1 232	1 254	1 246	1 261
Dépenses de fonctionnement	1 062	1 067	1 074	1 075	1 074
Épargne brute	118	166	180	171	186
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	10,0	13,4	14,4	13,8	14,8
Recettes d'investissement	38	38	37	38	38
Dépenses d'investissement	154	153	157	175	190
Solde de financement après investissements	3	51	60	34	35
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	0,2	4,0	4,7	2,7	2,7
Remboursement du capital de la dette	72	92	73	69	70
Emprunts nouveaux	80	32	22	30	36
Solde final	12	-10	9	-5	0
Recettes fiscales modifiables à la hausse (% recettes de fonctionnement)	25,7	28,6	28,5	29,3	29,7
Dépenses d'investissement (% dépenses totales)	12,7	12,5	12,8	14,0	15,0
Dette directe en fin d'année	914	854	802	763	728
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	77,4	69,3	64,0	61,2	57,8
Dette consolidée en fin d'année	1 058	988	937	897	863
Dette consolidée (% recettes de fonctionnement)	87,7	78,5	73,2	70,5	67,0
Charges financières brutes (% recettes de fonctionnement)	1,9	1,6	1,4	1,4	1,3
PIB local par habitant (en euros)*	29 803	30 241	30 956	31 771	32 619
PIB national par habitant (en euros)*	33 002	33 386	34 113	34 953	35 820

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable.

Source: Comptes 2015-2016 du Département de Seine-et-Marne retraités par S&P Global Ratings ; Projections S&P Global Ratings 2017-2019 ; Insee et Eurostat pour les données économiques

*Estimations S&P Global Ratings

Synthèse des scores

Tableau 2

Synthèse des scores pour le Département de Seine-et-Marne*	
Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Evolutif mais équilibré
Economie	Très forte
Gouvernance et gestion financières	Fortes

Tableau 2

Synthèse des scores pour le Département de Seine-et-Marne* (cont.)	
Flexibilité budgétaire	Faible
Performances budgétaires	Très fortes
Liquidité	Forte
Poids de la dette	Modéré
Engagements hors-bilan	Modéré

*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Statistiques : France

Sovereign Risk Indicators, 13 octobre 2017

Méthodologie et rapports associés

- Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, 30 juin 2014
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, 15 octobre 2009
- Use Of CreditWatch And Outlooks – 14 septembre 2009
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, 21 avril 2016
- Finances des collectivités locales : vers une poursuite de la consolidation budgétaire ?, 10 octobre 2017

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau « Synthèse des scores » publié ci-dessus. Le comité a constaté l'amélioration des performances budgétaires, désormais « très fortes » contre « fortes » auparavant. Les autres facteurs de notation demeurent inchangés.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans le présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2017 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.